

Message de SM le Roi Mohammed VI aux participants à la 2^{ème} édition du forum ministériel arabe sur le logement et le développement urbain

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé un message aux participants à la 2ème édition du forum ministériel arabe sur le logement et le développement urbain qui a ouvert ses travaux jeudi à Rabat.

Voici le texte intégral du message royal dont lecture a été donnée par M. Abdellatif Mennouni, Conseiller de SM le Roi:

“Louanges à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

C'est, pour Nous, un immense plaisir que la ville de Rabat accueille le deuxième Forum ministériel de l'habitat et du développement urbain, placé sous Notre Haut Patronage. A cette occasion, Nous souhaitons aux éminentes personnalités qui participent à ces assises, la bienvenue dans leur deuxième pays, le Maroc.

Nous vous félicitons pour la tenue de ce forum qui a la particularité d'être une tribune dédiée à la formulation de nouvelles visions arabes centrées sur les problématiques de l'habitat et du développement urbain durable. C'est également un espace privilégié pour échanger sur les expériences fructueuses et les bonnes pratiques recensées dans ce domaine et donner une traduction opérationnelle à l'action participative y afférente. Le but recherché est de parvenir à un développement durable équilibré pour améliorer les conditions de vie des populations arabes.

Le choix de votre thème intitulé : « Mise en œuvre du nouvel Agenda urbain dans la région arabe », atteste notre engagement collectif à exécuter l'Agenda urbain tel qu'il a été entériné par la communauté internationale lors de la Conférence Habitat III, abritée par l'Equateur en octobre dernier. Il traduit aussi notre volonté commune de renforcer l'Agenda 2030 pour atteindre les Objectifs du Développement durable, notamment le onzième qui prévoit la construction de villes ouvertes à tous, salubres, intelligentes, sûres, adaptables et durablement résilientes face aux catastrophes.

Nous formons le souhait que votre forum soit une opportunité, pour la région arabe, de débattre des moyens à mettre en œuvre pour renforcer la dynamique d'urbanisation. Il s'agit, en effet, d'un préalable essentiel pour parvenir au développement durable et un outil efficace pour relever avec succès les défis présents et à venir. Votre objectif est, donc, de définir les modalités de mise en œuvre de la Stratégie arabe de l'habitat et de formuler des solutions efficaces aux problèmes qui assaillent nos villes.

Pour y parvenir, des mesures doivent nécessairement être prises pour adapter l'aménagement de nos cités aux nécessités du monde de demain et assurer aux populations arabes des logements décents et une qualité de vie meilleure. Corrélativement, il est indispensable de prendre en considération les dimensions économiques, sociales et environnementales inhérentes à ce processus et les impératifs liés à la gestion des crises.

Mesdames, Messieurs,

Vous n'êtes pas sans savoir que 54% de la population mondiale vit dans des zones urbaines, une proportion appelée, selon les prévisions, à croître à un rythme soutenu. Tant et si bien qu'en 2045, le nombre de citadins dans le monde se sera multiplié par un et demi, atteignant ainsi le seuil de 6 milliards d'individus.

Du fait de cette évolution, l'expansion urbaine sera l'un des principaux vecteurs des transformations socio-économiques qui toucheront la région arabe au cours des prochaines décennies. Cette tendance contribuera sans nul doute à la réalisation d'une croissance durable, à condition de faire l'objet d'une bonne gestion induite par le relèvement du niveau de productivité, la mise à profit de l'innovation et l'appropriation d'idées et d'expériences-pilotes.

Il convient de rappeler qu'à défaut d'une planification préalable, l'extension des périmètres urbains risque de poser de nombreux défis et d'affecter considérablement la performance urbaine. Il en résulterait notamment une aggravation des problèmes de transport, un renchérissement du coût des équipements, un mouvement en sens inverse vers les zones rurales, une demande croissante pour les services publics, outre l'exploitation abusive des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement.

Par ailleurs, l'augmentation de la population des villes est l'une des principales caractéristiques de la croissance urbaine. Conséquence de ce phénomène démographique, le développement d'un urbanisme horizontal et vertical implique de répondre aux besoins fondamentaux des habitants en termes de logements, de voiries et de services en tous genres.

Souvent, l'extension horizontale des villes s'accompagne d'une mobilisation croissante des réserves foncières que sont les terres agricoles fertiles à forte productivité, transformées en surfaces construites. Ce phénomène de bétonisation s'amplifie de jour en jour, au même titre que le renchérissement du coût de la gestion urbaine et la réalité de services publics faiblement efficaces.

Ces transformations du paysage urbain engendrent l'apparition de disparités spatiales et sociales à l'intérieur des villes, notamment au sein des grandes cités. De ces écarts naissent des territoires périphériques caractérisés par la pénurie des équipements de base, la faiblesse des infrastructures et l'absence des services urbains fondamentaux. Autant de facteurs qui fragilisent la cohésion sociale et mettent à mal l'inclusion urbaine.

Mesdames, Messieurs,

Conscient de la complexité de la situation et des risques qui lui sont inhérents, Nous avons constamment orienté les parties compétentes pour appréhender le développement des villes dans sa globalité et aborder avec tout le sérieux requis les problématiques essentielles de l'organisation territoriale des espaces urbains. Celle-ci doit être entendue au sens large du terme, et non pas conçue dans une optique étroitement centrée sur la question du logement.

A l'instar des agglomérations urbaines du monde, les villes marocaines connaissent un développement constant et une forte croissance démographique. En effet, les mouvements des zones rurales vers les zones urbaines font qu'aujourd'hui, le taux d'urbanisation est, à peu près, de l'ordre de 65%.

Mesurant l'ampleur des défis actuels, le Maroc adhère aux conventions internationales, au nouvel Agenda urbain et à tous les dispositifs internationaux relatifs aux questions de développement et d'aménagement urbain. Il s'emploie aussi activement à insérer ces instruments dans ses stratégies nationales de développement.

A cet égard, Nous avons donné en 2004 le coup d'envoi du programme national « Villes sans bidonvilles », dont l'objectif est d'éradiquer, dans 85 villes, l'habitat insalubre, sous toutes ses formes. A travers cet ambitieux projet national, le but est d'ériger la question de l'habitat en axe majeur d'intervention pour assurer la cohésion sociale et stimuler la dynamique

économique. D'ailleurs, depuis le lancement de ce chantier, 58 centres urbains ont été proclamés villes sans bidonvilles.

Par ailleurs, la Constitution du Royaume du Maroc de 2011 a consacré le droit au logement et l'a rattaché au droit à l'eau, à un environnement sain, aux soins et à la protection sociale. A cet égard, nous avons accompli bon nombre de réalisations grâce à notre volonté politique et à l'adoption d'une approche fondée sur la capitalisation des droits humains et la consolidation de l'intégration urbaine.

D'un autre côté, Nous avons mis en chantier une politique de développement urbain, durable et globale, dont les fondements essentiels sont la promotion du développement humain et le renforcement de la cohésion sociale et spatiale. A la faveur d'une démarche proactive et prospective, Nous avons, par ailleurs, procédé à l'élaboration d'une politique urbaine nationale renouvelée, et à la mise en œuvre de la politique de la ville, adoptée en 2012.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Les métropoles arabes sont confrontées aux mêmes défis, qu'il importe de relever par la mise en place de mécanismes de coopération efficaces. Il s'agit, en effet, d'un levier pratique de solidarité interarabe, favorisant l'échange d'expertises et de bonnes pratiques et contribuant au renforcement des capacités.

Dans le même ordre d'idées, Nous appelons à l'élaboration d'une vision commune autour d'un système intégré d'aménagement du territoire. Par sa nature prospective, ce système aura pour finalité de rationaliser l'exploitation du territoire et la gestion des ressources disponibles, de telle sorte qu'il puisse contribuer à rétablir l'équilibre du tissu urbain. Il aidera aussi à renforcer la capacité de ces territoires à s'adapter aux différentes transformations économiques, sociales, environnementales et technologiques.

Il contribuera de même à réduire le fossé séparant espaces urbains, quartiers périphériques et zones rurales.

Parallèlement à cela, il convient d'asseoir les bases d'un urbanisme qui tienne compte des identités et des spécificités locales. S'appuyant sur des approches renouvelées, ce système aura comme objectif de concevoir des espaces harmonieux, plus productifs, plus inclusifs, et aptes à relever les multiples défis qui se posent dans ce domaine.

Par ailleurs, Nous vous invitons à réfléchir à l'adoption de mécanismes inédits et innovants, permettant la conception d'un nouveau système urbain propre à assurer une bonne qualité de vie au profit de nos citoyens. Outre la fourniture aux populations de logements décents pour préserver leur dignité, il convient de mettre en place, à leur bénéfice, un environnement propre adapté aux exigences de la croissance économique et d'élaborer des plans d'urbanisme intelligents, qui font de l'élément humain leur raison d'être et leur finalité.

A cet effet, il est impératif d'engager les réformes institutionnelles nécessaires en conférant aux régions, aux instances décentralisées, aux initiatives citoyennes des prérogatives leur permettant de jouer un rôle plus actif pour que les politiques publiques soient plus à même de satisfaire les besoins et les attentes des citoyens.

De surcroît, il faut veiller à ce que ces politiques publiques soient dotées d'un grand potentiel de convergence, de cohérence et d'homogénéité pour éviter la dispersion des efforts consentis par l'Etat.

A cette occasion, Nous tenons à souligner que la durabilité de nos métropoles passe par la mobilisation des énergies et des expertises nécessaires pour leur permettre de faire face aux changements climatiques, d'optimiser la gestion des risques inhérents aux catastrophes naturelles et d'apporter des solutions aux problématiques liées à une planification durable et au système de gouvernance urbaine.

Nous sommes persuadé que la présente session de votre forum sera l'occasion de réfléchir à la mise au point de stratégies clairement définies et de plans et programmes précis.

Nous saisissons également cette opportunité pour vous inviter à intensifier les efforts visant à renforcer les liens de coopération et à favoriser l'échange d'expertises et d'expériences au sein du monde arabe. Car, leurs spécificités culturelles locales mises à part, nos pays ont les mêmes préoccupations et font face à des défis similaires. Issus d'un creuset civilisationnel et historique identique, ils envisagent l'avenir dans une même optique.

Pour conclure, Nous aimerions insister encore une fois sur le fait que le développement de nos villes n'est possible que si les habitants qui y vivent sont au cœur de toute chose. Il convient aussi de faire de ces centres urbains un espace d'inclusion et d'engagement citoyen.

Nous aspirons aussi à voir émerger des villes vertes: des cités qui stimulent la créativité des individus, développent leur sens civique, instillent en eux les valeurs de tolérance et de coopération.

Puisse le Très-Haut guider vos pas et couronner vos travaux de succès.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".